

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHESS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Troisième dimanche après Pâques. — Un pénitent de Fénelon. — Jésus-Christ et l'humanité. — Guérison du Frère Néthelme à Montréal, Canada. — Lettre du Nord-Ouest, à Mgr I. Clut, O. M. I. — Chronique. — Nouvelles religieuses : Rome, Italie, France, Hollande. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	27 AVRIL	— St-Jean-Baptiste, Montréal.
MARDI	29 "	— St-Régis.
JEUDI	1 MAI	— St-Jean Chrysostome.
SAMEDI	3 "	— Côte St-Paul.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	27 AVRIL	— 3e PAQUES, Patron. de S. Jos. d. 2 ^e cl.
LUNDI	28 "	— S. Paul de la Croix C. D.
MARDI	29 "	— S. Pierre, M. doub.
MERCREDI	30 "	— Ste Catherine de Siemie, V. d.
JEUDI	1 Mai	— SS. Philippe et Jacq., Ap. d. 2 cl.
VENDREDI	2 "	— S. Athanase, E. D. d.
SAMEDI	3 "	— Inv. de la Ste Croix, d. 2 cl.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 27. — Annonce de la fête de SS. Philippe et Jacques, de l'anniversaire de la consécration de Mgr l'Archevêque et du mois de Marie.

Cathedrale. — Tous les soirs du mois de Mai. à 7 hrs, exercice du mois de Marie.

Samedi, 3 mai. Fête de l'Invention de la Ste Croix Indulgence plénière pour tous les associés de la Propagation de la Foi.

N. D. des Anges. — Dim. 27, à 6 hrs et demie, visite à la Congrégation des hommes par Mgr l'Archevêque de Montréal.

St-Joseph, (rue Richmond). — Dim. 27. Patronage de S. Joseph, fête patronale et inauguration solennelle de la Confrérie de S. Joseph. Vêpres pontificales, à 3 hrs, sermon sur S. Joseph et bénédiction du S. Sacrement donnée par Mgr l'Archevêque.

Ste-Croix du Mont. (Sœurs Grises). — Mardi 29, profession.

N. D. de Bon Secours. — Mercredi 30, à 7 hrs P. M. Ouverture du mois de Marie par le clergé de Montréal.

Grand Séminaire. — Jeudi 1er mai, messe pontificale à l'occasion de l'anniversaire du sacre de Mgr de Montréal, à 9 hrs.

Couvent S. C. (Sault-au-Récollet). — Vendredi 2 mai. Confirmation.

Bon Pasteur. — Mardi 29, à 8 hrs, profession religieuse ; la cérémonie sera présidée par Mgr de St-Hyacinthe.

DIMANCHE 27. — Fête du Titulaire de St-Joseph du Lac. Solennité de ceux de N. D. du Bon Conseil, à Montréal et St-Glet.

TROISIEME DIMANCHE APRES PAQUES

“ Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et dans peu de temps vous me reverrez (S. Jean, xvi). ”

I. Le peu de temps dont parle Jésus Christ, c'est la vie présente qui n'est en effet qu'un moment fugitif quand on le compare à l'éternité. Mille années devant Dieu sont comme le jour d'hier, dit le prophète (Ps. LXXXIX). Ce moment passager doit cependant décider de notre avenir. Quoi de plus capable de stimuler notre espérance et de nous détacher des choses de ce monde ! Notre Seigneur nous console en nous assurant que dans peu de temps nous le reverrons. Divine promesse qui encourage ceux qui travaillent, relèvent ceux qui tombent et enflamment ceux qui aspirent à voir Jésus dans la gloire.

Méditons la brièveté et la fragilité de la vie pour nous détacher des ombres fugitives et nous attacher aux biens qui ne passent pas.

II. La vie de ce monde est un voyage rapide. C'est pourquoi l'apôtre nous exhorte à nous abstenir, comme des étrangers et des voyageurs, des désirs charnels qui combattent contre l'esprit (1 S. Pierre, ii). A titre d'étrangers, tenons-nous à l'écart du monde, et gardons-nous d'adopter son esprit, ses maximes et ses vanités. Comme voyageurs, ne nous fixons point au char qui nous transporte, et n'établissons pas notre demeure permanente à l'hôtellerie où nous ne faisons que passer. Laissons derrière nous le chemin que nous avons parcouru, et efforçons-nous d'avancer sans cesse vers le but supérieur où nous tendons.

La grâce nous attire en haut ; ne nous engageons pas dans les intérêts qui rabaisent l'esprit en l'attachant à la terre.

La rudesse perd tout, la douceur, au contraire, manie le cœur de l'homme à volonté, et le façonne selon ses desseins.

S. FRANÇOIS DE SALES.

Je ne veux pas rester le pied en l'air, entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit. Je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir, et je n'en fais pas mystère.

LA MORICIERE.

UN PENITENT DE FÉNELON

Pendant la guerre de France avec la Hollande, un brillant officier de l'armée française, passant par Cambrai, vint trouver le doux Fénelon et lui dit :

— Monseigneur, je vais rencontrer l'ennemi sous peu de jours. Avant la bataille, je me sens vivement porté à vous faire l'aveu de mes fautes, mais je désirerais entendre de votre bouche éloquente les preuves qui éblouissent la divinité de la confession.

— Je le veux bien, monsieur, répondit l'affable prélat ; néanmoins, comme en toutes choses, il est naturel de prendre le chemin le plus court, confessez vous d'abord, et peut-être qu'après avoir fait cette noble action, vous voudrez bien me dispenser des preuves.

— Mais le procédé est empirique, balbutie timidement le jeune homme, s'il faut pratiquer la confession pour connaître les motifs de se confesser.

— Cela peut être ainsi en théorie, ajoute le pieux archevêque, croyez que c'est, en effet, d'une efficacité certaine. Cédez donc à mon âge et à mon expérience, si ce n'est pas à votre conviction, et supposez qu'à la fin, vous jugiez à propos de me faire grâce de toute discussion, nous aurons, l'un et l'autre, gagné deux heures dont nous devons compte, vous à la France, moi à l'Eglise.

Vaincu par les accents de cette bouche d'or, l'officier s'agenouilla. Entre lui et le saint Pontife s'établit un colloque mystérieux que Dieu couvrit de tout l'amour qu'il porte aux enfants prodiges, rentrant sous le toit paternel. Quand la confession fut terminée, le pénitent pleurait, et le confesseur, l'attirant sur sa poitrine :

— Eh bien ! lui dit-il, voulez-vous que je vous démontre l'utilité de ce que vous venez de faire ?

— Non, Monseigneur, répondit le jeune homme en sanglots, j'ai mieux fait que de la comprendre, je l'ai sentie.

Qui croirait que le Fils de Dieu, qui est le maître de toutes les vertus, ne les eût pas communiquées à Joseph qu'il aimait et chérissait comme son Père.

JESUS-CHRIST ET L'HUMANITE

Il fallait que le peuple eût un signe contre l'incrédulité et ce signe lui a été donné afin qu'il ne manquât rien aux causes du salut que Dieu nous prépare. Quel signe donc a eu le peuple ? Quel signe ? Le voici : l'âme et le corps du peuple n'ont rien gagné à l'incrédulité, et le peuple s'en est aperçu. Le peuple avait un Dieu dans le ciel ; quand la terre, si ingrate pour lui, le courbait trop bas, il se relevait les mains jointes et, en appelant à Dieu de sa misère présente, il sentait la dignité et la consolation lui venir. Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, mais plus proche de lui, un Dieu qui s'était fait homme et pauvre, qui était né dans une écurie, dont le corps avait couché sur la paille et qui avait souffert de la vie plus que lui.

Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, non pas seulement dans sa chair et dans sa pauvreté, mais il avait un Dieu sur cette même croix que porte le peuple, et, lorsqu'il se regardait, les deux bras étendus dans son supplice, il trouvait à sa droite son Dieu crucifié pour lui et lui tenant compagnie. Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, non pas seulement dans sa chair et dans sa pauvreté, et dans sa propre croix, mais il avait un Dieu vivant dans l'Eglise pour l'enseigner, le défendre et le consoler ; il avait un Dieu vivant dans le prêtre pour recevoir les secrets pesants de son cœur ; il avait un Dieu vivant dans la sœur de Charité pour panser ses jambes quand elles lui refusaient le service, pour honorer son âme dans la détresse de son corps.

Le peuple avait un Dieu dans le ciel et sur la terre ; vous lui avez ôté le Dieu du ciel, et vous ne lui avez pas gardé le Dieu de la terre. Qu'avez vous donc mis à sa place ? Quel autre Dieu lui avez-vous fait ? Ah ! j'ai tort, vous lui avez donné pour Dieu le doute et pour déesse la négation ! Vous lui avez dit : " Peut-être, " et, trouvant que c'était trop, vous avez repris avec autorité, vous avez dit : " Non ! " De quoi se plaiderait-il ? il n'a plus de Dieu, plus de Christ, plus d'Évangile, plus d'Eglise, mais vous lui restez, et avec vous les vers qui l'ont mis au monde et les vers qui mangeront son cadavre. N'est-ce pas assez pour satisfaire son âme ?

Mais Jésus-Christ a vaincu le temps ; il a vaincu le grand ennemi, et en le voyant au haut des siècles, dans la sérénité de son imperturbable jeunesse, je me souviens de ce mot que saint Paul disait de lui dans un autre sens : *Le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus*. Un jour il descendit au tombeau, mais l'humanité pour laquelle il était mort s'est baissée vers lui et, le levant avec un amour qui n'a jamais pu s'éteindre, elle le tient dans ses deux mains ressuscité. Regardez, regardez bien, bien : il est vivant. Regardez encore : il ne meurt plus, il est jeune, il est roi, il est Dieu. Il a vécu en Dieu, il s'est survécu en Dieu, il s'est préexisté en Dieu. En sorte qu'il ne manquera rien dans ce triple acte de la vie, vivre, se survivre, se préexister, rien en lui qui ne soit marqué au sceau de la divinité et qui ne me contraigne de proclamer avec la souveraineté de la certitude cette autre parole de saint Paul : *Le Christ était hier, il est aujourd'hui et il est aux siècles des siècles*.

Le P. LACORDAIRE.

GUERISON DU FRÈRE NETHELME A MONTREAL CANADA

(Racontée par lui-même).

“ Je ressentis au commencement de novembre 1888 les premières atteintes de la paralysie qui devait m'ôter, pendant plus de six mois, l'usage des jambes.

“ Croyant d'abord que le malaise que j'éprouvais ne durerait pas, je n'en parlai à personne ; mais voyant que le mal, loin de diminuer, augmentait, je demandai à consulter un médecin dont les soins intelligents furent sans résultat.

“ Je conçus alors quelques inquiétudes et je demandai au médecin quelle pouvait être la nature de ma maladie ; mais pour ne pas m'effrayer, sans doute, il détourna la conversation.

“ Bientôt il reconnut son impuissance et m'abandonna en me disant que le temps, peut-être, serait le meilleur remède.

“ Je ne pouvais plus me traîner que sur des béquilles.

“ Sur l'avis de mes supérieurs, le 11 janvier, je quittai Ottawa pour me rendre à l'infirmerie générale du Mont-de-la-Salle, ville Maisonneuve.

“ Les deux médecins de la maison me prescrivirent tour à tour des remèdes qui ne me procurèrent aucun soulagement.

“ Mes jambes, toutes couvertes de plaies purulentes, étaient d'une insensibilité si complète que l'un des médecins put, sans provoquer la moindre douleur, y enfoncer à différentes reprises des épingles jusqu'à la tête.

“ C'est après avoir épuisé toutes les ressources de l'art médical que je dirigeai plus particulièrement mes regards vers le ciel pour obtenir ma guérison.

“ De concert avec quelques communautés religieuses et plusieurs personnes pieuses, je fis sans succès plusieurs neuvaines à notre glorieux Patron, saint Joseph. Sans perdre courage, je me dis : “ Puisque saint Joseph refuse de me guérir, je vais m'adresser à son auguste Epouse, la Très Sainte Vierge, qui m'obtiendra, sans aucun doute, cette faveur insigne ; mais la bonne Mère fit aussi la sourde oreille à mes humbles supplications. Je m'adressai alors au Sacré-Cœur, puis au très précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toujours sans résultat apparent. ”

“ Je me sentais à bout de courage lorsque arriva la fête de notre Bienheureux Père. Le 24 avril, je commençai avec les Frères anciens, les Scolastiques et les Novices, grands et petits, une neuvaine préparatoire à la solennité du 4 mai. Pendant tout le temps de la neuvaine, je tins appliquée, sur l'une de mes jambes, l'image du Bienheureux, à laquelle était attachée une petite partie de son vêtement.

Mes douleurs, qui loin de diminuer devenaient plus intenses, me tenaient éveillé pendant une partie des nuits que je passais en prière pour obtenir ma guérison.

“ La nuit du 3 au 4 mai fut très douloureuse. Le matin, j'examinai mes jambes : je les trouvai bien enflées et couvertes de plaies suppurantes.

Comme d'habitude, je me traînai péniblement à la chapelle, au moyen de béquilles, pour y faire mes exercices spirituels. Vers 6 heures, je m'approchai de la Sainte Table ; mais en ce moment je ressentis des douleurs si atroces que je crus, pour un instant, que tous mes nerfs se crispaient. Enfin, je pus m'agenouiller. Au moment même de recevoir Notre-Seigneur, je dis au Bienheureux : “ Vous pouvez me guérir, si vous le voulez. ” Après la sainte Communion, j'entendis une voix intérieure qui me dit : Lève-toi et marche. Comment décrire ce que j'éprouvai en ce moment ! Cédant à une douce impulsion, je laisse là mes

béquilles, je me lève avec mes confrères ; avec eux et comme eux je fais la génuflexion ; puis, d'un pas assez ferme, je retourne à ma place où, sans fatigue aucune, je peux faire une demi-heure d'action de grâces.

“ Je sentis alors la chaleur et la vie circuler de nouveau dans mes jambes inertes depuis si longtemps, et je ne pus m'empêcher de verser d'abondantes et bien-douces larmes de reconnaissance.

“ A six heures et demie, je m'avançai d'un pas alerte, à mon rang, avec la communauté, jusqu'à la balustrade pour la vénération des reliques. En y apercevant mes béquilles, un frémissement inexplicable s'empara de tous mes membres.

“ Le fait de me guérir, qui au moment de la sainte communion n'avait pas été remarqué attentivement de l'assistance, produisit alors une grande émotion. De pieuses larmes inondèrent le visage de plusieurs témoins de ce prodige.

“ De retour à l'infirmerie, je m'empressai d'examiner mes jambes que je trouvais saines, vermeilles, sensibles, et sans aucune trace de plaies.

“ Depuis le 4 mai, mon état n'a plus changé : je vais et viens dans la maison et au dehors aussi librement que si je n'avais jamais eu mal aux jambes.

“ Je n'ai pas vu non plus se produire les fréquentes hémorragies qui m'avaient beaucoup affaibli avant que je ressentisse les premiers effets de ma paralysie.

“ Béni soit le nom de notre Bienheureux Fondateur et Père qui a daigné se souvenir, auprès de Dieu, de l'un des plus humbles enfants de sa Congrégation !

“ C'est sur la demande du cher Frère assistant Aimarus que j'ai écrit le présente relation de ma maladie et de ma guérison miraculeuse.

Aujourd'hui même, 29 août, je retourne à Ottawa pour reprendre la classe que j'ai régentée déjà pendant quinze jours, après ma guérison, sans éprouver la moindre fatigue, nonobstant les vingt minutes de marche que j'avais à faire quatre fois par jour.

“ Fait et signé au Mont-de-la-Salle, le 29 août 1889.

“ Frère NÉTHELME.”

Dieu se porterait de lui-même à nous faire des grâces, si notre volonté perverse ne mettait obstacle à sa libéralité. S. IGNACE.

LETTRE DU NORD-OUEST

Lesser Slave Lake,

L. J. C.

Viâ Winnipeg et Edmondton, T. N. W.

M. J.

le 2 février 1890.

A Sa Grandeur Monseigneur Clut, O. M. I.

Monseigneur et toujours bien aimé Père,

Votre petite note, datée de Paris, m'a trouvé le 27 janvier, occupé à donner une mission au Lac des Esturgeons. Inutile de vous dire qu'elle fut la bienvenue. L'automne dernier, j'avais promis aux sauvages du Lac des Esturgeons d'aller les voir au mois de janvier, époque où ils vont presque tous faire la pêche sous la glace. Ils sont occupés à cela durant tout ce mois, ensuite, le poisson manquant, ils lèvent le camp. Je ne voulais point manquer à ma promesse, et encore moins manquer l'occasion de leur faire un peu de bien. Cependant, d'après l'ordre de mon Supérieur, le bon Père Collignon, j'ai dû retarder mon départ de huit jours. Nous attendions les RR. PP. Husson, et Lesserrec, et le Frère Henri, pour faire notre retraite annuelle. Le bon Dieu devait se charger de nos pauvres sauvages, durant notre retraite, qui dura le temps déterminé par nos saintes Règles. Le 14 janvier fut le jour de la clôture de notre retraite, et le jour de mon départ pour cette mission lointaine (100 milles du petit Lac des Esclaves). Je quittais à la mission de Saint Bernard les RR. PP. Collignon, Supérieur du district de la Rivière la-Paix, Lessennec, Husson, Falher, les FF. Mémoy, Ryan, Rehan et Henri. Je partais accompagné d'un métis, et ayant quatre chiens sur mon traîneau, (deux vieux et deux jeunes). Nous franchîmes la distance en quatre jours. Nous avons près de cinq cents livres pesant : ce n'était pas une petite charge. Cependant les chemins étaient assez bons ; et le froid n'était pas trop intense (d'après moi), mais d'après d'autres plus *frileux* peut-être, je devrais écrire le contraire. Plusieurs se sont gelés, soit les joues, soit les pieds, mais j'en fus quitte pour y perdre un peu de peau au bout du nez. J'attribue cela plutôt à ma moustache qu'au grand froid. Il fait bon faire peau neuve de temps en temps, même au bout de son nez. Vous, Monseigneur, qui avez

fait tant de courses en hiver, pendant vos longues années de missionnaire dans le Nord-Ouest, vous savez qu'il ne fait pas toujours bon d'avoir une peau trop vieille sur les pieds. Aussi, vous ne sauriez croire ce que j'ai souffert durant mon voyage. Dès le deuxième jour, j'avais la peau toute brisée sous les pieds, et j'usais une paire de bas dans un jour. Je marchais comme si j'avais été sur de la vitre cassée. Aussi, arrivé au Lac des Esturgeons, j'en ai eu pour trois jours sans pouvoir marcher, si ce n'est un peu à l'intérieur de la maison. Je ne vous dirai rien de mon sommeil. Je fus trois semaines sans dormir plus d'une heure par nuit. J'étais dérangé ainsi ou par le froid, ou par les enfants.

Le Lac des Esturgeons, ainsi nommé à cause du séjour d'un sauvage du nom de Nanem^v (Esturgeon), est un joli petit lac, bordé de bien belles épinettes. La longueur peut avoir environ 25 à 30 milles, et sa largeur une quinzaine de milles. Nous y voyons comme une quinzaine de maisons échelonnées au sud-est. Le feu y a fait de grands ravages l'été dernier. Plusieurs maisons ont été brûlées. Il s'est cependant passé un fait assez étrange l'été dernier. Ce fait a rapport au cimetière. Le feu courait partout. Tout le monde abandonnait leurs maisons pour chercher un refuge sur le lac. Les vivants prenaient la fuite, mais les morts ne bougeaient pas de place. Le feu gagna du côté du cimetière et respecta toutes les croix qui se trouvaient sur les fosses des chrétiens, et dévora tout le bois jeté sur les fosses de ceux qui étaient morts sans baptême. Ce fait a paru bien étrange à nos pauvres sauvages et a servi d'encouragement à ceux qui sont baptisés à devenir meilleurs chrétiens, et à ceux qui n'étaient pas baptisés de ne pas différer de l'être. Les sauvages du Lac des Esturgeons font de petits jardinages quand ils peuvent avoir des semences. Ce sont de bons sauvages. Quelle différence entre ceux-ci et ceux du Lac Poisson Blanc ? Ceux-ci prient pour prier, mais les autres prient pour manger.

Pendant quinze jours, j'ai fait le catéchisme aux enfants dans la matinée, et le soir tout le monde venait, vieux comme jeunes. Nous récitons le chapelet, et ensuite je leur faisais une petite instruction. Dans l'après-midi, je faisais des visites à domicile, et je faisais dire les prières aux enfants et aux vieilles qui n'avaient pu venir. Mon pauvre cœur surabondait de joie au milieu de ce bon peuple. Notre-Seigneur devait être aussi content

de voir la droiture de ces pauvres gens. Une seule chose, Monseigneur, empêchait un certain nombre de venir au catéchisme, le matin, et au chapelet, le soir, c'est la nudité, l'excès de pauvreté. J'ai baptisé une pauvre veuve de 40 ans. Elle avait quatre petits enfants, dont trois assez grands pour venir à la mission, mais trop nus pour se risquer par le froid qu'il faisait. Aussi, comme je vous l'ai dit, j'allais voir tous ces pauvres du bon Dieu, et je-les instruisais à domicile.

A mon retour au petit Lac des Esclaves, je leur ai envoyé quelques uns des habits dont la charité m'a pourvu. C'est au bon Dieu de distribuer des récompenses à ceux qui me les fournissent. Avant mon départ, j'ai dû m'occuper de trouver une place convenable pour y avoir une maison, ou plutôt un chez nous. Aussi, j'ai pu acheter une maison attenante au cimetière et que le feu avait laissée intacte. C'est la plus belle place du Lac des Fsturgeons. Elle me coûte bien \$200.00, et je suis à me demander qui va la payer, ou plutôt qui va se charger de me trouver de quoi la payer. Ici, nous en étions aux arêtes de poisson, c'est-à-dire logeant dans des maisons dont le plancher était couvert d'arêtes de poissons. Désormais nous n'aurons plus à loger dans des maisons étrangères. De là, plus de liberté de faire le bien. Cependant, je n'ai pas à me plaindre, car j'ai été bien reçu par un Irlandais, M. McDermott. C'est un employé de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais vive *Home sweet Home* !

L'heure de mon départ étant sonnée, je partis avec trois chiens. Je fus obligé de laisser un de mes vieux chiens : il ne pouvait plus marcher. J'avais espéré marcher moins en revenant, étant moins chargé, mais le bon Dieu en a décidé autrement ; non seulement il m'a fallu marcher, mais courir depuis le matin jusqu'au soir. Nous sommes revenus en trois jours. C'était bien marcher, dit-on. J'ai trouvé tout le monde en bonne santé, à la Mission. Tout le monde était bien occupé. Le bon Père Collignon s'était chargé de la besogne en mon absence. Outre une classe régulière qu'il fait aux enfants, il s'est chargé aussi d'une classe extraordinaire. Ainsi, il est tellement occupé qu'il se plaint de ne pas pouvoir terminer son ouvrage avant le coucher. Il trouve que les semaines se passent plus vite à Saint Bernard que partout ailleurs.

Le Père Husson, occupé à équarrir le bois d'une chapelle et

d'une maison, à préparer le bois pour quioze mille bardeaux, ne trouve pas non plus les jours assez longs. Ce bon Père Husson a bien voulu répondre à l'invitation que lui avait faite le cher Père Collignon. C'est pourquoi il nous est arrivé le 7 janvier, pour passer le reste de l'hiver avec nous. Nous ne saurons jamais assez le remercier des services qu'il va nous rendre cet hiver. Le bon petit Père Talher ne cède à personne en fait de travail. Il se livre à l'étude des Cris avec une ardeur qui ne laisse rien à désirer. Il pourra bien certainement se tirer d'affaire le printemps prochain. L'excellent Père Némoy travaille de toutes ses forces à finir la maison que nous habitons depuis le 8 décembre. Nos deux chers frères Ryan et Rehan font aussi leur devoir. En un mot, s'il y en a un qui fait un peu le paresseux, c'est bien votre serviteur.

Nous avons une moyenne de 45 enfants sur les bancs. Jusqu'à 30 ont pris leurs repas à la Mission. J'ai acheté huit mille poissons, l'automne dernier, et je ne crois pas en avoir de trop. Nos patates vont y passer, ainsi que les quelques barils d'orge qu'il a plu, au bon Dieu de nous donner. Nous avons un hiver passablement dur. La famine règne à la Rivière la-Paix et au Lac Poisson Blanc. Une quinzaine de familles du Lac Poisson Blanc sont arrivées au petit Lac des Esclaves, tout le monde cherche à manger. Plusieurs familles de la Rivière-la-Paix nous arrivent. Il paraît que beaucoup de sauvages de ce dernier endroit meurent faute de nourriture. Je n'ai pas reçu de nouvelles du Lac des Esturgeons, depuis mon retour, il est probable que le poisson commence à être épuisé. Inutile de vous dire que tous ces pauvres affamés ne passent pas à la Mission sans demander quelque chose. Je remercie le bon Dieu de m'être procuré une bonne provision de poisson. Je voudrais bien avoir un peu plus de fil à rêts. Je pourrais avoir toujours une bonne provision de poissons chaque année, et aussi secourir plus de pauvres, car ici plus qu'ailleurs, nous aurons toujours des pauvres au milieu de nous, et par conséquent nous aurons toujours Notre-Seigneur, à nous de le garder. Oui, Monseigneur, que de pauvres veuves dans la place ! que de pauvres orphelins ! Ah ! si mes désirs étaient comblés, que de misères seraient soulagées ! *Fiat voluntas Dei !* Je n'en puis davantage. Vous qui êtes plus puissant en paroles que moi, qui savez mieux toucher les cœurs, ayez au moins pitié d'un pauvre malheureux comme

moi, et dites un mot en faveur de nos pauvres malheureux. Je pourrais bien dire comme Moïse : Que voulez-vous Seigneur, que je dise à votre peuple ! ne sachant pas parler, il se moquera de moi. Vous serez donc, Monseigneur, l'Aaron de St-Bernard. Vous parlerez au peuple chrétien et vous serez écouté.

Nous allons commencer notre église au mois de mai, mais, Monseigneur, nous comptons encore sur votre bonté pour trouver de quoi l'orner à l'intérieur, et pour lui trouver une voix aérienne que le peuple chrétien puisse entendre, même au loin.

Nos révérends Ministres redoublent d'ardeur en voyant nos préparatifs. Leur temple qui a passé les grands froids de l'hiver avec *une moitié de couverture*, se passera bien de l'autre moitié jusqu'aux beaux jours du printemps. Vous voyez que nos luttes ne sont pas terminées, et qu'ils ne pensent pas à laisser le champ de bataille. Pour ne rien dire de trop, je crois tout de même que leur victoire sera mince. Celui-là est fort, qui a le bon Dieu pour lui. Oui, si le bon Dieu est avec nous, qui pourra lutter avec nous ? Prions donc ce bon Maître de ne pas nous abandonner, surtout aux heures difficiles. Conjurons-le par l'entremise de sa bonne mère, la Sainte Vierge, et du bon Saint Joseph.

Demandons lui la grâce de devenir des saints, et de faire des saints de tous nos chrétiens, afin de ne pas travailler en vain à la vigne du Seigneur.

En attendant que je puisse vous voir ou entendre parler de vous, permettez-moi de vous souhaiter bonne année et bonne santé, et de vous demander de nous bénir tous, mais en particulier votre serviteur.

Croyez en mon dévouement,

A. DESMARAIS, Ptre, O. M. I.

CHRONIQUE

Les funérailles du regretté frère Justinien, (Henri Blenka) ont eu lieu à l'église de la Réforme, samedi dernier ; le service a été chanté par M. l'abbé P. Deguire, curé de St-Jacques.

* * *

Les cérémonies de la consécration de Mgr A. A. Blais, évêque de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr l'Evêque de Rimouski, auront lieu à la basilique de Notre Dame, à Québec, le 18 mai,

Le service annuel pour le repos de l'âme de Mgr J. J. Lartigue a été chanté à la Cathédrale samedi dernier. Mgr l'Archevêque de Montréal a officié, ayant M. l'abbé Toupin, P. S. S. pour prêtre assistant, et pour diacres d'honneur MM. F. Adam, curé d'Hochelaga, et M. J. Kavanagh, chapelain de Villa-Maria. Les autres fonctions étaient remplies par des séminaristes.

* * *

Les Bibles ou parties de la Bible, publiées en langue vulgaire, doivent être revêtues de l'*imprimatur* donné par un Ordinaire.

On cherche actuellement à répandre dans les familles des évangiles que l'on donne comme *catholiques*, parce qu'ils portent le nom et l'approbation du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Ce prélat vivait en France au commencement du 18e siècle, comment veut-on que sa signature donne quelque valeur à des livres imprimés à Londres plus de cent cinquante ans après sa mort ?

* * *

Le nombre des habitants du globe atteint actuellement le chiffre respectable d'un billion quatre cent millions. Il est devenu impossible de trouver une partie de notre planète qui ne soit pas habitée par l'homme. L'Asie, où est son berceau, a une population de 800 millions.

En Afrique, il y a 210 millions.

Dans les deux Amériques, il y a 110 millions, relativement clair-semés.

Dans les îles, grandes et petites, on compte 10 millions.

La proportion entre les noirs et les blancs est de cinq à trois. 800 millions sont de couleur brune ou jaune, 500 millions vivent dans des huttes et des cavernes, et 260 millions vivent à l'état barbare et sauvage, exposés aux intempéries.

Que d'actions de grâces nous devons à Dieu de nous avoir fait, sans aucun mérite de notre part, tant de dons naturels et surnaturels, dont tant de créatures humaines sont privées !

* * *

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a érigé canoniquement, dans l'Eglise paroissiale de Saint Joseph, à Montréal, la Confrérie de St-Joseph, affiliée à l'archiconfrérie de St-Joseph de Beauvais, France.

Voici les statuts et règlements de cette Confrérie :

Article 1er. — *But de la Confrérie.*

La Confrérie de St-Joseph, établie dans l'église paroissiale de St-Joseph, à Montréal, a pour but :

10. De développer le culte de Saint Joseph ;
20. D'attirer la puissante protection de ce grand Saint sur la personne auguste du Souverain-Pontife, sur le Canada, le Clergé, les Communautés religieuses et les familles chrétiennes ;
30. De solliciter la conversion des pécheurs endurcis, et de leur obtenir la grâce d'une bonne mort ;
40. De demander la paix et l'union dans les familles, et la grâce, pour les parents, d'élever chrétiennement leurs enfants ;
50. De demander l'éloignement des dangers qui se rencontrent si souvent dans les usines et les ateliers ;
60. De demander que les dimanches et fêtes d'obligation soient gardés plus religieusement ;
70. De demander à Saint Joseph sa protection dans les affaires difficiles et désespérées, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel ;
80. Enfin, de prier Saint Joseph pour obtenir l'extirpation du blasphème et de l'intempérance.

Article 2^{me}. — *Direction de la Confrérie.*

La direction de la Confrérie est confiée au curé de la paroisse de St-Joseph ou à quelqu'un de ses vicaires désigné par lui.

Article 3^{me}. — *Conditions d'admission.*

Pour faire partie de la Confrérie, il faut se faire inscrire sur le Registre de la Confrérie, et réciter tous les jours l'*Ave Maria*, ou *je vous salue Marie*, avec trois fois l'invocation : *Saint Joseph, priez pour nous.*

Chaque associé devra payer annuellement une contribution d'au moins 25 centins. Ceux qui peuvent donner davantage sont invités à le faire. Ces contributions sont employées à promouvoir le succès de l'œuvre.

Article 4^{me}. — *Fêtes de la Confrérie.*

Les fêtes de la Confrérie sont : 10. Les Fiançailles de la Très Sainte Vierge et de Saint Joseph, le 23 janvier ; 20 La fête de Saint Joseph, le 19 mars ; 30. Le Patronage de Saint Joseph, le 3^{me} dimanche après Pâques, fête patronale de la Confrérie.

Article 5^{me}. — *Réunions.*

Le 1^{er} et le 3^{me} mercredi de chaque mois. La messe est dite ces jours-là à l'autel de la Confrérie, aux diverses intentions de l'Œuvre. Le 3^{me} dimanche de chaque mois, à 7 heures du soir, sermon, recommandations aux prières et salut du Saint Sacrement.

PRIVILÈGES.

La Confrérie de Saint Joseph a été érigée canoniquement, dans l'église paroissiale de Saint Joseph, à Montréal, par un décret de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en date du 6 décembre 1889, et publié le 23 mars 1890.

De plus, par un Indult du 26 février 1890, cette Confrérie a été affiliée à l'Archiconfrérie de Saint Joseph de Beauvais, France, et associée à toutes ses grâces et privilèges, qui sont nombreux.

* * *

A Lévis, dimanche dernier, la Société des Artisans canadiens-français célébrait sa fête patronale, celle de la Sainte Famille. Il y eut procession, grand'messe, sermon par M. l'abbé Casgrain, et bénédiction solennelle, par Son Eminence le cardinal Taschereau, d'une nouvelle statue, faite sur le modèle de la vierge de Lévy Saint-Nom, de France.

L'histoire de cette statue fait partie d'un magnifique cartulaire, publié en 1862 par les soins du duc de Luynes, et renfermant l'histoire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, accompagné de nombreuses gravures.

Voici d'abord ce que dit la légende populaire :

Un pâtre occupé à garder son troupeau, vit un bœuf, pris d'une étrange agitation, s'élançant dans un buisson et y fouler violemment de la corne. Le pâtre s'approche et s'aperçoit que l'animal a fait sortir de terre une statue de la Vierge. La matière et le travail de cette statue lui paraissent d'une si merveilleuse beauté, qu'il ne doute pas qu'elle n'ait été faite par la main des anges.

Le Seigneur de Lévis, instruit de ce prodige accompli sur ses terres, fit bâtir sur le lieu même une église et un monastère.

Telle est l'origine légendaire de la Vierge miraculeuse de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom.

Voici maintenant ce que dit l'histoire :

Un ancien curé de Maincourt, nommé Guy ou Guyon, désirant embrasser la vie de solitaire, fut favorisé dans son projet par le Seigneur de Lévis qui lui donna les terres où s'élève aujourd'hui l'abbaye de Notre Dame de la Roche, dans le village Lévy Saint-Nom. Avec l'autorisation de Maurice de Sully, évêque de Paris, dont dépendait alors Lévy Saint-Nom, il s'y forma une congrégation dite des Frères de la Roche qui fut l'objet des libéralités de la maison de Lévis.

Guy Ier de Lévis, le lieutenant et le compagnon de Simon de Montfort, légua par son testament de l'an 1232 une somme pour bâtir la chapelle et l'abbaye de Notre-Dame de la Roche où il voulut être inhumé. Son fils et son petit fils voulurent également y avoir leur sépulture ; on voit encore leurs mausolées dans le chœur de la chapelle.

Il en a été de même pour plusieurs membres de la famille de Lévis.

Les Frères de Notre-Dame de la Roche vécurent d'abord en ermites, puis la maison devint un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, relevant de l'abbaye de Saint Victor de Paris.

Dès l'origine même de l'abbaye de la Roche, la statue de Notre-Dame devint célèbre par les miracles qui y furent opérés.

Pendant la Révolution, l'abbaye fut supprimée comme tous les monastères. La statue miraculeuse fut alors attribuée à l'église paroissiale de Lévy-Saint-Nom, où elle est encore de nos jours l'objet d'un pèlerinage annuel, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

Quant à l'abbaye de la Roche, elle a été rachetée par la maison de Lévis qui a établi sa sépulture dans la chapelle rendue depuis lors au culte, et qui a donné l'usage de l'abbaye même et de son enclos aux Sœurs de Charité de Saint Vincent de Paul, pour y tenir un orphelinat agricole.

* * *

Mercredi prochain, à 7 heures P. M. le clergé de la ville se réunira à l'église de Notre Dame de Bonsecours pour l'ouverture solennelle du mois de Marie. Mgr l'Archevêque sera présent.

* * *

Jeudi prochain, premier jour de mai et fête de S. Philippe et S. Jacques, Mgr E. C. Fabre, archevêque de Montréal, célébrera le dix-septième anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette occasion, Sa Grandeur officiera pontificalement au Grand Séminaire. *Ad multos annos.*

-NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — A la suite de l'accord qui a été conclu avec le gouvernement anglais, par l'intermédiaire du général Simmons, le Souverain Pontife confèrera à l'évêque de Malte, Mgr Pace, dans

le prochain consistoire, qui aura lieu en mai, le titre et le droit de juridiction de métropolitain sur les missions catholiques situées dans les possessions anglaises de l'Afrique septentrionale. A cette même occasion, la hiérarchie catholique sera régulièrement instituée dans ces missions, dont les vicariats apostoliques actuels seront élevés au rang d'évêchés.

— On annonce la prochaine arrivée à Rome de Mgr Kopp, archevêque de Breslau, qui a été chargé par l'empereur d'Allemagne de prendre part aux travaux de la récente conférence de Berlin.

On ajoute qu'après le rapport de Monseigneur Kopp et la prise de connaissance des données officielles transmises au Saint-Siège par la communication des protocoles mêmes de la conférence, le Souverain Pontife publiera un document qui ajoutera aux résultats de la conférence la sanction morale la plus efficace.

Italie. — Les ruines morales et matérielles accumulées en Italie par le parti qui est au pouvoir depuis 1870, et aggravées considérablement sous le régime Crispi sont dénoncées par une feuille libérale, la *Fanfulla*, qui dresse en ces termes le bilan passif de ce parti :

Vous avez augmenté de 300 millions les budgets de la guerre et de la marine ; vous avez doublé les budgets des autres ministères ; vous avez rendu plus vexatoires beaucoup de lois fiscales, comme celles de la richesse mobilière, des constructions, de l'octroi, des tabacs, etc. ; vous avez doublé le nombre des employés, en créant ainsi de nouveaux déclassés pour avoir un grand nombre de prosélytes ; vous avez laissé tarir les sources de la richesse agricole ; vous avez détruit toute spéculation qui se fondait sur le crédit à l'étranger ; vous avez rouvert l'abîme du déficit avec 100 millions de passif sur le budget ; vous avez jeté dans la boue l'éducation du peuple, en proclamant la déesse Raison, au lieu des immuables principes de la vraie morale qui élève, instruit et discipline les populations ; vous avez transformé les sanctuaires de la science, les universités, jadis gloire de l'Italie, en centres de vaines agitations juvéniles ou en chaires qui restent muettes ; vous avez cédé à la légère au désir de chercher en Afrique les clefs de la Méditerranée, ... et vous y avez perdu les clefs de la caisse.

France. — Mgr François Grolleau, évêque d'Evreux, est mort le 2 avril, à l'âge de 61 ans. Il était évêque d'Evreux depuis le 17 mai 1870.

— On annonce aussi la mort de M. l'abbé Jules Morel, écrivain très remarquable ; ses obsèques ont eu lieu à Angers le 1er avril courant.

Hollande. — Il y a maintenant trente-sept ans que Sa Sainteté Pie IX, de vénérée mémoire, a rétabli en Hollande la hiérarchie catholique. Le tableau suivant, emprunté à la *Néerlande catholique* (offerte au Pape à l'occasion de son jubilé sacerdotal) est la preuve des précieux résultats qu'a produits cette grande mesure. Les deux années qui nous séparent de cet heureux événement n'ont fait qu'ajouter au triomphe de l'Eglise et de la Papauté.

En 1853, il y avait en Hollande 711 religieux dans 88 maisons ; en 1887, leur nombre atteignait 2,572, dans 144 couvents ; les religieuses, de 1,943 dans 109 maisons, arrivaient à 8,350 dans 453 monastères.

Les hospices et orphelinats catholiques sont montés de 93 à deux cents trente-trois.

En 1853, il y avait en Hollande 1,144,415 catholiques. En 1877, ils atteignaient 1,403,400. Depuis cette date, on peut être sûr que le chiffre des catholiques hollandais a encore augmenté de plusieurs centaines de milliers.

On a construit 416 églises et l'on en a restauré 136, avec une dépense de cent millions de francs.

La Hollande contribue largement au denier de Saint-Pierre.

— NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Sr M. Joséphine (Émélie Décary), J. M., Hochelaga.

Sr Ann Shannon (des Srs Grises), Montréal.

Dame Cordelie Beaudin, épouse de L. Paré, St. Henri.

Dame Cécile Joséphine Jetté, Montréal.

Hyacinthe Charlebois, Montréal.

Ernest Le B-l, " "

François-X. Collettere, " "

Edouard Cyr, " "

Joseph Gladu, " "

Bilaire Morin, " "

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9 30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CHAPLEAU FRERES

IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.

Spécialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

193 RUE ST. URBAIN.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE.

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON-NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

FERRONNERIE A BON MARCHÉ
Avant son deménagement au No 6 Rue St-Laurent,
au mois d'AVRIL PROCHAIN
10 a 25 pour cent D'ESCOMPTE
Chez L. J. A. SURVEYER 1588 Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.
2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en fonte pour Toits, Tourrel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc.. Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
CÔTÉ DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs.

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau: 122 rue King

MONTREAL, P. Q.

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-quatrième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 21 Mai 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000 05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

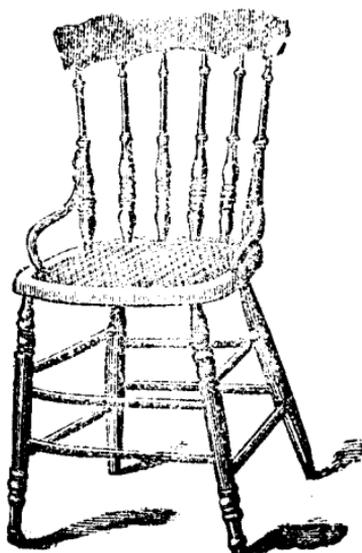
Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huites, Vernis. Fil Barbelé
une specialite. En Gros et en Détail,

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSEIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
 TAPISSIER
 No 24 RUE VITRE No 24
 MONTREAL.
 ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.